

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de ROMORANTIN LANTHENAY
Canton de LAMOTTE BEUVRON

MAIRIE DE SOUVIGNY EN SOLOGNE

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2008

Le six juin deux mil huit, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

PRESENTS : Chantal Meersschaut, Alain Leprêtre, Arnaud des Abbayes, Nadine de Oliveira, Hervé Sené, Jean-Michel Derbois, Gérard Pinon, Isabelle Crespel, Nadine Codorniu, Solange Ballu

ABSENT : André Camilleri. Ayant donné pouvoir à Hervé Sené

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle Crespel

DATE DE CONVOCATION : 30 mai 2008

Sur demande de Madame le maire, le Conseil Municipal complète l'ordre du jour du point suivant : possibilité d'accorder des heures supplémentaires au personnel communal.

OBJET : PRESENTATION DU SITE INTERNET
--

La commission « communication et information », composée de Nadine Codorniu, Arnaud des Abbayes et Hervé Sené présente son travail de tests de mise en place d'un site internet municipal.

Ce site doit permettre de faire circuler rapidement les informations municipales officielles et diverses. Des liens permettront d'accéder aux autres sites des associations, des syndicats voire de diverses administrations.

Les membres de la commission assureront l'entretien et l'évolution de ce site. Reste à définir qui répondra aux questions posées dans la rubrique « contact » et qui le mettra à jour. Il sera prévu de créer un compteur de visite.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un site internet municipal officiel spécialement adapté aux mairies.

Un contrat d'un an renouvelable par tacite reconduction sera signé avec un hébergeur. Le coût est de 35 euros par mois environ.

Adresse du site : souvignyensologne

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU COLLEGE

Modification des statuts du Syndicat du Collège

Madame le Maire porte à la connaissance du conseil municipal la délibération du syndicat intercommunal du collège Jean Rostand concernant la modification de ses statuts.

Le conseil Municipal,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2006 constituant la communauté de communes du canton de la Ferté Saint Aubin,

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2006 prononçant le substitution de la communauté de communes du canton de la Ferté Saint Aubin,

Vu la délibération du comité syndical intercommunal du Collège Jean Rostand,

PREND ACTE de la modification de la composition du syndicat et approuve la modification des statuts du syndicat en conséquence.

OBJET : INFORMATION SUR LES DIFFERENTES REUNIONS DE COMMISSION

Commission communication-information :

- ✓ La commission a travaillé sur la préparation de plusieurs modèles de papier à en-tête de la mairie. Le Conseil Municipal choisit un des modèles de papier à en-tête.
- ✓ La proposition d'une publication trimestrielle de la « bérquette », sous format A3 recto verso, est retenue. Les articles seront préparés par les membres de la commission. La mise en page sera effectuée par la secrétaire de mairie après lecture du contenu par le conseil municipal.
- ✓ Réunions publiques : 2 sont prévues dont une au moment des vœux du mois de janvier et la seconde en juin (sauf cette année où elle aura lieu en septembre).
- ✓ Un communiqué sera transmis à la presse lors de délibérations importantes.

Commission sécurité :

Quelques constats : vitesse trop importante des véhicules dans le village – panneau « stop » peu visible - vitesse qui passe de 90 à 50 brutalement à l'entrée du village - trottoirs étroits. Quelques idées à travailler : changement de sens du stop - miroirs pour mieux voir - feux à l'entrée du village. L'objectif est de faire ralentir les véhicules aux entrées du village et de les contraindre à continuer à rouler lentement dans le village.

Commission bâtiments :

Proposition d'effectuer 2 visites par an des bâtiments municipaux.

La commission a commencé à travailler en petits groupes sur un projet scolaire.

La commission abandonne la voirie qui sera rattachée à la « commission sécurité ».

Mme le Maire précise que les différents projets élaborés par les commissions seront étudiés par le bureau composé du Maire et des adjoints avant d'être présentés au Conseil Municipal.

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :

Nadine de Oliveira a participé à une réunion sur le portage des repas à domicile. Celui-ci commence à être mis en place par l'ADMR. Actuellement peu de personnes sont intéressées à Souvigny. Une liste des personnes du village de plus de 70 ans a été transmise à l'ADMR.

OBJET : POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Local de restauration scolaire :

Les travaux avancent lentement. Le financement de la construction est assuré par les fonds propres de la commune et par des subventions.

Les travaux supplémentaires occasionnés par l'aménagement du local en salle de réchauffe et en réfectoire seront entièrement réglés par autofinancement.

Toiture de l'abribus :

Jean-Michel Derbois devrait effectuer les travaux au mois de septembre.

Hervé Sené demande s'il serait possible de mettre des planches en chêne à la place du contre-plaqué en sous toiture. Jean-Michel Derbois fera une proposition chiffrée.

Devis divers :

Peinture des grilles de la mairie, du cimetière, des fenêtres des écoles et du presbytère :

2 entreprises ont été retenues fin 2007. L'entreprise VENON qui interviendra à l'ancien presbytère au mois de septembre et l'entreprise LANDEAU qui doit s'occuper des écoles, mais ne pourra certainement pas intervenir pendant les vacances d'été, ce qui reporte les travaux aux vacances de Toussaint.

Columbarium :

Gérard Pinon a été chargé, à la fin du précédent mandat, de collecter les renseignements sur les différents modèles de columbarium (10 cases dans un premier temps), et sur les prix.

Il s'occupe de rassembler les éléments afin qu'une décision puisse être prise lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Assainissement :

Deux extensions sont en cours et sont presque terminées, tant sur la route de Vouzon que sur la route de Chaon.

Salle Eugène Labiche :

Une Réunion de présentation du dossier de financement sera organisée. Il faudra également réfléchir au mobilier.

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL
HEURES SUPPLEMENTAIRES OU COMPLEMENTAIRES**

Mme le Maire précise qu'une délibération de principe est à prendre pour accorder des heures supplémentaires ou complémentaires pour les agents municipaux « en cas de nécessité de service ».

Le Conseil autorise le Maire à faire effectuer des heures supplémentaires ou complémentaires au personnel communal et à les rémunérer en conséquence.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Négocim :

L'arrêté de lotir est devenu caduque fin mai. La société envisage de lotir le long de la route de Vannes et du chemin des sentes. Les plans de raccordements aux différents réseaux seront à surveiller et contrôler. En attendant, le terrain devra être nettoyé aux frais de la Société Négocim qui, à la demande du Maire, a contacté une entreprise de nettoyage.

SMICTOM :

Monsieur Désélu est élu président. Une visite du site de Vilherviers sera organisée le vendredi 20 juin de 14 h à 17 h et du site de Nouan-le-Fuzelier le 5 juillet à 10 h. Des documents seront distribués, pour information, dans les boîtes aux lettres de tous les particuliers.

Divers :

- Un centre de loisirs va être mis en place les mercredis et pendant les petites vacances à Vouzon à partir de la rentrée. Les 3 communes de Chaon, Sennely et Souvigny, membres de SIVOM, sont invitées à participer à ce centre.
- Madame Venon qui tient l'agence postale de Souvigny sera en vacances la dernière semaine d'août et la première de septembre. Un remplacement peut être envisagé (prévoir une information auprès des habitants et en particuliers auprès des jeunes.)
- Le recensement des personnes intéressées par l'ADSL doit être effectué. Arnaud des Abbayes s'en charge.

- Pylône SFR : le dossier de déclaration préalable a été envoyé à la DDEA. L'architecte des bâtiments de France a vu sur place la future implantation, lors d'un rendez-vous à Souvigny.
- Monsieur Malard, Président du foyer rural, remercie le conseil municipal pour son aide lors du bric à brac qui s'est très bien déroulé et a connu une bonne fréquentation.
- Fête de la musique : fermeture de la rue de l'église entre le garage et le « Souvignot ». L'accès au garage restera dégagé pour ne pas gêner l'activité commerciale.
- Pour tous les conseillers et membres de la commission des bâtiments, visite des bâtiments communaux, le 12 juillet, à partir de 9 h 30. Rendez-vous à la Mairie.
- Feu d'artifice du 13 juillet au soir : depuis 19 ans le feu d'artifice était offert par le Maire et les adjoints, sans participation financière de la commune. Cette année, le conseil municipal décide d'inscrire au budget un montant de 2000 euros pour régler le feu d'artifice. Comme chaque année un petit spectacle aura lieu avant le feu d'artifice, préparé par Nadine de Oliveira avec la participation des enfants du village et de leurs parents. La retraite aux flambeaux sera animée par la batterie fanfare « Les rouges gorges ».

Prochain conseil municipal le vendredi 27 juin à 18 h 30.

Fait à Souvigny en Sologne, le 16 juin 2008

Le Maire,

Chantal MEERSSCHAUT

Par délégation,

Le Maire-adjoint

Alain LEPRETRE